

SYMPHONIE

Bimensuel d'informations générales et d'investigation N° 159 du 08 avril 2020

250
FCFA

"Notre métier n'est pas de faire plaisir, non plus de faire du tort, il est de porter la plume dans la plaie" Albert Londres

Prévention et lutte contre Covid 19

Non à l'Incivisme Halte aux Bavures policières Oui à la Solidarité citoyenne...

Les prix des produits pétroliers en baisse

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE CORONAVIRUS

-  PORTEZ UN MASQUE
-  TOUSSEZ OU ÉTERNUEZ DANS VOTRE COUDE OU DANS UN MOUCHOIR
-  LAVEZ-VOUS TRÈS RÉGULIÈREMENT LES MAINS (au moins 20 secondes)
-  ÉVITEZ TOUS CONTACTS HUMAINS
-  UTILISEZ UN MOUCHOIR À USAGE UNIQUE ET JETEZ-LE
-  UTILISEZ UN GEL DÉSINFECTANT HYDROALCOOLIQUE

Appelez le   Appel gratuit 24h/24 - 7 jours su 7



CIMTOGO
HEIDELBERGCEMENT Group
LE (I)MENT (I)TOYEN

SYMPTÔMES

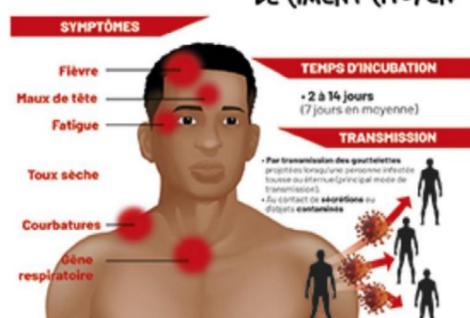
- Fièvre
- Maux de tête
- Fatigue
- Toux sèche
- Courbatures
- Gêne respiratoire

TEMPS D'INCUBATION

- 2 à 14 jours (7 jours en moyenne)

TRANSMISSION

- Par transmission des gouttelettes (proches lorsqu'une personne infectée tousse ou éternue) (principal mode de transmission)
- Au contact de sécrétions ou d'objets contaminés




RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
INFO CORONAVIRUS
Pour toute information contactez le numéro vert

Appel Gratuit 24h/24 7 jours su 7

Covid 19 et Fake news

Le ministère de la santé réaffirme la fiabilité des chiffres publiés

P4

Justice



Papson Moutité en prison : le masque du chantre tombé

P7

Restez chez vous de 20h à 6H

TOGO TOP IMPACT
SYMPHONIE
Meilleur média
Presse Ecrite
2019

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE



Pour toute information, contactez le numéro vert



Non à l'Incivisme Halte aux Bavures policières Oui à la Solidarité citoyenne...

Depuis le jeudi 2 avril 2020, 3,9 milliards de personnes sont désormais appelées ou contraintes à rester chez elles à cause du coronavirus, soit 50% de la population mondiale. Le Covid-19, depuis son apparition en décembre, touche désormais 180 pays et territoires dans le monde dont le Togo. L'on totalise à ce jour plus de 1,2 millions de contaminations et près de 80 000 décès. Tout comme les autres Etats touchés, le Togo se cherche, s'adapte et ouvre le feu de la riposte contre l'ennemi invisible. Le gouvernement, non sans peine, joue sa partition pour protéger au mieux les Togolais et leur permettre de traverser en toute sérénité cette période cruciale. Pour l'intérêt général, l'état d'urgence est décrété pour trois mois par Faure Gnassingbé, mais certaines mesures restrictives de libertés individuelles et collectives peinent à recueillir l'unanimité au sein de l'opinion nationale. Au-delà des difficultés majeures pour contenir Coronavirus et le drame social qu'il impose, les autorités togolaises doivent vaincre l'incivisme des Togolais vigoureusement engagés à défier les mesures de prévention et de lutte contre le mal. Entre-temps, le couvre feu qui rime avec bavures policières inadmissibles a déclenché l'ire de tous, mais le patron de la sécurité nationale, Yark Damehame, est monté au créneau pour rappeler à l'ordre les forces de l'ordre. Sujet de satisfaction dans tout ce méli-mélo, le flambeau de la solidarité citoyenne allumée par des citoyens bien organisés.

Yves GALLEY

Le Togo compte à la date du 06 avril 2020, d'après les données actualisées à 21h 15 minutes, 58 cas confirmés au total, 32 actifs dont deux enfants de 3 ans, 23 guéris et 3 décès. Avant la date du 1er avril et le discours du président de la République Faure Gnassingbé qui a magnétisé toutes les attentions, une kyrielle de mesures a été prise par le gouvernement pour endiguer la coriace pandémie et rompre la chaîne de propagation. Entre autres, la fermeture de toutes les frontières terrestres de notre pays aux passagers pour un temps, le bouclage de certaines villes notamment Lomé, Tsévié, Kpalimé et Sokodé, l'interdiction jusqu'à nouvel ordre de la fréquentation par toute personne de la plage tout le long du littoral, la fermeture pour un mois des lieux de culte, des églises et des mosquées, la fermeture immédiate de tous les établissements scolaires publics, privés et confessionnels, primaires, secondaires et universitaires pour une période de trois (03) semaines; les funérailles et les enterrements ne devront pas regrouper plus de 15 personnes, et ce, jusqu'à nouvel ordre; tous les vendeurs dans les marchés devront porter des masques de protection; les activités culturelles et sportives de masse sont suspendues jusqu'à nouvel ordre; la fermeture immédiate des discothèques sur toute l'étendue du territoire national. Dès le 21 mars, le CHR Lomé Commune a été érigé en centre dédié uniquement à la prise en charge des maladies infectieuses, avec évacuation des patients qui y étaient hospitalisés dans les autres hôpitaux publics de Lomé. Le même jour, le gouvernement ouvre une guerre contre la spéculation sur les prix des produits de première nécessité, notamment le lait, le riz, la farine de blé, les huiles végétales, les concentrés de tomates, le sucre, le savon de ménage, les pâtes alimentaires, le gel hydroalcoolique, les masques et gants de protection. Par ailleurs, le gouvernement a tenu à rappeler aux détenteurs des supermarchés, superettes, boutiques et officines le respect des mesures barrières, notamment la distance sécuritaire, le lavage des mains, la limitation du nombre de clients et le contrôle de température à l'entrée. Autant que faire se peut, le

gouvernement communique autour des gestes barrières, notamment se laver très régulièrement les mains avec de l'eau et du savon, ou les désinfecter avec du gel hydroalcoolique, tousser ou éternuer dans un mouchoir ou dans le pli du coude, saluer sans se serrer les mains, éviter les embrassades, rester à une distance d'au moins 1 mètre des autres, ne pas se toucher les yeux, le nez ou la bouche et porter un masque.

Dans son discours à la nation le 1er avril donc, le chef de l'Etat a décrété l'état d'urgence pour trois mois, assorti d'une batterie de décisions, entre autres, l'instauration



d'un couvre feu, le réaménagement des horaires entre 9 et 16 heures dans l'administration publique.

Mais l'incivisme...

En cette période où la vie tient à la résistance au virus via le respect des mesures barrières, bien de Togolais, pour des raisons fondées sur la politique, la précarité économique et les préjugés, s'illustrent par des comportements qui relèvent de l'incivisme. Dans les marchés publics, l'on retrouve encore des gens sans masque, ou le masque collé au visage mais bien glissé sous le menton, des bars qui s'ouvrent en catimini, des regroupements dans les lieux publics, des séances de foot dans les quartiers, l'usage des pistes clandestines ou la corruption des agents de contrôle pour violer l'interdiction de circuler entre les



Marché de Hédzranawoe, le 24 mars. Plusieurs circulent sans masque, cette revendeuse a glissé le sien sous le menton. (photo savoirnews)

préfectures, certaines plages toujours fréquentées surtout de Baguida à Aneho. Des patrons d'entreprises refusent d'installer le dispositif de lavage de mains et de fournir à leurs employés des matériels de protection. Certains pasteurs célèbrent encore les cultes dans leurs églises, ce qui a entraîné des interventions musclées de la police, les salutations et les embrassades continuent, avec le non respect de la distance de sécurité pour dialoguer. Sur le marché, la spéculation va bon train, on peut

à un idéal plus grand que nous, et cet idéal, sans conteste, c'est notre santé, c'est notre vie, que l'Etat s'échine à protéger. La discipline individuelle et collective s'impose de fait, et c'est pourquoi nous devons dire non à l'incivisme. "Recherchez la discipline et vous trouverez la liberté", nous rappelle l'auteur Koan Zen.

défense et de sécurité sont autorisées à peupler les rues de Lomé. Même si la mesure est diversément appréciée, elle a le mérite de traduire la préoccupation du gouvernement et la force de sa volonté à protéger ses populations contre la destruction massive dont est capable le Covid 19. Mais les violences physiques et les traitements dégradants et humiliants auxquels sont soumis les citoyens qui, pour une raison ou une autre, se retrouvent entre les mains de la police

Les bavures policières en question



Un bon exemple à suivre



Yark Damehame: « Aucun cas de voies de fait sur un quelconque citoyen ne restera impuni »

Le couvre feu, effectif depuis le 02 avril, est l'une des mesures phares visant à rompre la chaîne de propagation du virus. De 20 heures à 06 heures, seules les forces de

après 20 heures, ont soulevé un tollé et une vive indignation, et déclenché un concert de réactions virulentes,

Suite P5

Dr Michel Kodom apporte quelques éclaircissements sur le Covid 19

Le monstre de l'heure cristallise à chaque minute les débats et change les habitudes des citoyens du monde. Covid 19 tue sans pitié. La prévention et la riposte contre cet ennemi invisible deviennent un exercice commun à tous les Etats au quotidien. Des citoyens volontaires s'engagent également dans cette lutte aux côtés des gouvernants. Dr Michel Kodom, président fondateur de l'Ong Aimes-Afrique, en grand patriote, s'est lancé au front de cette bataille à travers plusieurs initiatives, notamment la sensibilisation, les dons de matériels de protection. Dans cette même logique, à travers une récente interview, ce médecin-interniste revient largement sur l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur le Covid 19, en donnant des précisions qui lèvent le voile sur quelques préjugés.

Une personne guérie du COVID -19 peut-elle reprendre une vie normale sans crainte d'être à nouveau contaminée ?

Dr Michel Kodom : Il y a beaucoup de chance qu'une personne guérie ne contracte plus la maladie, car elle sera immunisée. Aussi y-a-t-il cette éventualité de se contaminer à nouveau sans présenter la forme grave de la maladie.

Les masques artisanaux en tissu sont-ils efficaces contre le virus ?

Question très délicate. Il y a 2 réponses: oui et non. Non d'abord s'ils sont faits par du matériel de mauvaise qualité, car des masques « maisons ou artisanaux » ont très souvent des mailles trop grandes. Et avec la force de projection (toux, éternuements, parler...etc.) les virus présents dans les gouttelettes de salive peuvent traverser. Oui, les masques « maisons ou artisanaux » peuvent être utilisés s'ils sont fabriqués par du tissu de qualité, étanche...etc. (Pour preuve, les gens en produisent à la maison en Europe et ailleurs). Dans tous les cas, vaut mieux utiliser les masques artisanaux que rien du tout, en respectant une distance

d'au moins 1 mètre de son interlocuteur, ce qui atténue forcément la force de projection des gouttelettes.

Est-il possible de guérir spontanément sans même se rendre compte qu'on a été contaminé ?

Oui, plusieurs personnes d'ailleurs, et comme je l'ai dit récemment, beaucoup de personnes sont guéries spontanément en hospitalisation au CHR Lomé Commune...Selon les données, peuvent guérir spontanément surtout ceux qui ont une bonne immunité (le cas des enfants et jeunes...) : il s'agit justement des fameux porteurs sains qui peuvent contaminer mais sans faire la maladie.

Quelle est la durée de vie du virus sur la main et autres matières ?

Selon l'OMS, il est difficile de donner un ordre d'idée précis sur la longévité du virus sur n'importe quelle matière, la fourchette pouvait aller de quelques heures à plusieurs jours. D'après certaines études, la durée de vie du coronavirus sur du cuivre, qui compose par exemple les pièces de monnaie, pourrait aller jusqu'à 4h. Sur du carton, cela pourrait aller jusqu'à 24h, tandis que sur du plastique ou de l'acier



Dr Michel Kodom, président fondateur de l'Ong Aimes-Afrique

inoxydable, le virus du COVID-19 pourrait subsister jusqu'à 2 ou 3 jours... Sur le tissu, c'est la grande énigme. Donc le risque est bien réel !

Comment faire pour éviter la propagation ?

Respecter les mesures largement ventilées à savoir : 1. Se laver fréquemment et soigneusement les mains avec l'eau et le savon ou avec une solution hydroalcoolique ; 2. Se couvrir la bouche et

le nez avec un mouchoir jetable ou le pli du coude en cas de toux ou éternuements ; 3. Éviter les contacts proches à savoir les personnes qui ont de la fièvre et qui toussent ; 4. Porter convenablement les masques si vous en avez... surtout ne plus se rendre directement à l'hôpital lorsque vous avez un syndrome grippal ou un palu...ça peut cacher le covid-19 donc appelez votre médecin ou si les signes sont avérés, appelez les numéros d'urgence dont le 111 chez nous au Togo.

Covid 19 et Fake news

Le ministère de la santé réaffirme la fiabilité des chiffres publiés

Le gouvernement, pour faciliter la communication des données sur le Covid 19 a créé un site d'information officiel, covid19.gouv.tg. Par ce canal, les informations sur le nombre de cas confirmés, cas actifs et de décès sont actualisées et mises à la disposition des médias et du public. Mais des esprits mal intentionnés, pour des raisons insoupçonnées, remettent en cause les chiffres communiqués par ce site à travers de fausses allégations diffusées sur les réseaux sociaux. Le ministère de la santé et de l'hygiène publique, pour rectifier le tir, et réaffirmer le caractère fiable des chiffres communiqués, vient de faire une mise au point que voici, in extenso.

Depuis le début de l'épidémie de Covid-19, le Togo a mis en place, avec l'appui technique de l'OMS, un système de surveillance qui s'est montré un des plus efficaces de la sous-région ouest africaine. Ce système permet de détecter des cas de Covid-19 à partir des critères de suspicion et un système de confirmation biologique. A ce jour, 06/04/2020, avec ce système, il a été détecté 52 cas confirmés desquels 3 décès ont été malheureusement enregistrés.

Ces données sont présentées et discutées chaque matin au comité technique composé de plusieurs experts et de personnes ressources. Ce sont ces données qui sont publiées officiellement.

Dès lors, il est étonnant de lire sur la toile que les chiffres avancés par le gouvernement togolais sont en déphasage avec la réalité.

-Cette même publication déclare paradoxalement que "l'on se demande si c'est la mort de 03 personnes seulement qui conduit aux mesures drastiques prises pour combattre dans le cadre de cette guerre?". Cette déclaration reconnaît que le gouvernement joue son rôle pour protéger la population, alors, comment comprendre qu'un gouvernement qui prend toutes les mesures nécessaires pour protéger sa population puisse au même moment faire le contraire en cachant des données. Quel en serait l'intérêt ?

Aussi, aucune référence scientifique n'a donné un facteur de contamination parmi les contacts comme le déclare ladite publication

à savoir: 1/3 de contaminés parmi les contacts.

-Supposons tout de même que ce facteur soit vrai, nous avons alors 300 positifs sur les 900 contacts supposés. En sachant qu'il est prouvé scientifiquement que 85 % des positifs sont asymptomatiques (ne présentent pas de signes), donc 255 cas de formes asymptomatiques parmi les 300 cas obtenus du facteur avancé par ledit journal. Il ne reste alors que 05 cas qui pourraient présenter des formes graves pouvant conduire à la mort. Alors, combien de décès auraient pu être enregistrés pour entraîner une si grande fréquence d'enterrements avec combinaisons par les services techniques du ministère en charge de la santé ? Il est alors facile de conclure que les chiffres avancés par le journal sont le fruit d'une spéculation pure et simple.

-En ce qui concerne la délégation de laquelle a fait partie le confrère journaliste défunt (paix à son âme), il faut se rappeler que tout être humain aspire à la vie et lutte contre la mort. Comment peut-on imaginer que des ministres soient malades et soient laissés dans la nature et surtout dans l'exercice de leurs fonctions, sachant bien qu'ils sont hautement infectants par leur contact étroit avec les autres membres du gouvernement d'une part, et d'autre part, avec leurs familles. C'est tout simplement inimaginable. A quoi servirait d'ailleurs, une évacuation dans un autre pays, surtout de



la sous-région, sachant qu'il n'y a pas de médicament spécifique au Covid-19 et que le plateau technique est le même dans les pays ?

Au regard de tout ce qui précède, nous pensons que l'auteur de cette publication tire ses informations d'un rêve ou d'une simple hallucination. Il devrait donc revenir sur terre

et contribuer à la lutte en essayant de respecter les mesures barrières édictées par le gouvernement et en essayant également de les conseiller vivement à ses lecteurs. Il aurait contribué ainsi à la lutte contre le COVID-19. Merci.

Source: MSHP

COVID 19 APPELS A CONTRIBUTIONS

SOLIDARITE TOGO VAINCRE COVID 19 / ORABANK
N° DE COMPTE : 074196300101
RIB : 58IBAN : TG53TG1160110107419630010158 CODE BIC : ORBKTGTG / Infos : +228 99 47 40 40 / 90 02 10 38 / 90 11 05 06

SOLIDARITE CITOYENNE COVID19
Flooz (Moise Gnofam) 97 08 90 80
Tmoney (Dosseh Rabbi) 70 52 68 65
Ecobank TG055 01718111419948901 06

Prévention et lutte contre Covid 19

Non à l'Incivisme

Halte aux Bavures policières

Oui à la Solidarité citoyenne...

Suite de la page 3

surtout celles des défenseurs des droits de l'homme. Plusieurs vidéos montrant la commission des exactions circulent sur les réseaux sociaux, portant à croire qu'elles ont été enregistrées par les forces de l'ordre. A quelles fins, se demandent les uns et les autres. "Chers amis et forces de l'ordre, c'est quoi le souci avec vous? Pardon, faites preuve de dignité et de respect à la personne humaine. Un couvre feu n'est pas synonyme d'une chasse à l'homme", dégage Jean Panou de Dieu, qui se présente sur Facebook comme un citoyen énervé. Pour Issaka Dangnossi, "la lutte contre une pandémie ne saurait ouvrir la voie à des violations des droits de l'homme en toute impunité. Nous espérons que l'Etat prendra ses responsabilités pour infliger des sanctions exemplaires aux auteurs des atteintes à l'intégrité physique des civils." Alomegnon Kossi se plaint, de son côté pour les urgences sanitaires nocturnes: "Un de tes proches fait une crise la nuit, tu as peur de l'amener à l'hôpital, et il peut en mourir; tu veux

acheter un produit à la pharmacie pour régler un cas en urgence, tu ne peux pas sortir, et le drame qui peut s'en suivre n'interpelle personne." Les échos des indécidables des agents de patrouille seraient parvenus au ministre de la sécurité et de la protection civile, Yark Damehame qui, dans la foulée, monte au créneau par le biais d'un communiqué où il appelle les éléments des forces de défense et de sécurité à plus de professionnalisme et au respect des normes déontologiques. "En tout état de cause, aucun cas de voies de fait sur un quelconque citoyen ne restera impuni", précise le communiqué. Par ailleurs, le numéro court "1014" est laissé au public pour signaler les bavures et exactions policières.

Solidarité citoyenne

Face à l'immensité des besoins engendrés par la prévention et la riposte contre le Covid 19, les moyens des Etats, surtout africains, se révèlent fort insuffisants. Vu la nécessité de l'heure, certains citoyens choisissent de ranger

les munitions de critiques acerbes dans les placards pour déclencher une dynamique de solidarité citoyenne. C'est ainsi que moult projets et initiatives ont vu le jour. L'initiative 'Solidarité Citoyenne COVID-19 Togo' portée par un groupe de jeunes chapeauté par Dr Kperkouma Wala, enseignant à l'université de Lomé, entend mobiliser les moyens financiers et matériels pour soutenir les personnels soignants, à travers le Syndicat national des praticiens hospitaliers du Togo (Synphot), multiplier des actions d'assistance sociale, des actions de communication et de sensibilisation. A la date du 06 avril 2020, d'après le chargé de communication Ambroise Dagnon, 'Solidarité Citoyenne COVID-19 Togo' a engrangé plus de 2. 100 000 francs CFA. "Solidarité Togo Vaincre Covid19" est une autre initiative, pilotée par 100 personnalités, qui appellent les citoyens à la solidarité. Les fonds récoltés sont gérés par un Comité pluridisciplinaire présidé par le Prof Ihou Watéba, doyen de la Faculté des Sciences de

la Santé, assisté par les médecins Dr Michel Kodom, Dr Gilbert Tsolenyanou, Dr Agbetiafa. Ces fonds serviront à financer entre autres l'acquisition de matériels de base pour la prévention du COVID-19, l'amélioration des équipements des centres de prise en charge des personnes atteintes, l'approvisionnement des centres de prise en charge en médicaments, l'accompagnement des actions de sensibilisation des citoyens. Le Synphot même a lancé de son côté un projet de genre, piloté par le Dr Gilbert Tsolenyanou. En soutien à l'initiative du Synphot, la Communauté Togolaise au Canada (CTC) a lancé la campagne "TOGOTHON COVID-19". Des plateformes, des numéros de transaction flooz/Tmoney et des comptes bancaires sont ouverts pour recueillir les divers dons. Nous sommes en guerre, chaque citoyen doit faire sa part, autrement, nous allons tous mourir comme des cons.

Tribune de Akinwumi Adesina, Président de la Banque africaine de développement

Pandémie de COVID-19 : Ce n'est pas le moment de la distanciation budgétaire

Nous vivons des jours très difficiles, car le monde est confronté à l'un des défis les plus graves de son histoire : la nouvelle pandémie de coronavirus. Et apparemment, aucun pays n'est épargné ou presque. A mesure que les taux d'infection augmentent, la panique s'empare des marchés financiers, alors qu'on observe parallèlement le ralentissement brutal des économies et de graves perturbations dans les chaînes d'approvisionnement.

Des circonstances aussi extraordinaires appellent des mesures extraordinaires. Dès lors, il est hors de question de faire comme d'habitude. Chaque jour, la situation évolue et exige une révision constante des mesures et stratégies de précaution. Dans ce contexte, nous devons nous préoccuper de la capacité de chaque nation à riposter à cette crise. Nous devons également veiller à ce que les pays en développement soient prêts à naviguer, sans danger, dans ces eaux inconnues.

C'est pourquoi je soutiens l'appel urgent lancé par le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, pour la mise à disposition de ressources spéciales aux pays en développement à travers le monde.

Face à cette pandémie, nous devons placer la vie au-dessus des ressources, et la santé au-dessus de la dette. Pourquoi ? Parce que les économies en développement sont, à l'heure actuelle, les plus vulnérables. Les solutions que nous proposons doivent aller au-delà de la simple augmentation du volume de prêts. Nous devons aller plus loin et fournir aux pays une aide financière urgente et indispensable, y compris aux pays en développement qui font actuellement l'objet de sanctions. Dans son rapport sur l'impact des sanctions économiques, le groupe de réflexion indépendant et mondial ODI soutient que depuis des décennies, les sanctions ont décimé les investissements dans les systèmes de santé publique dans un nombre non négligeable de pays.

Aujourd'hui, des systèmes qui ont déjà atteint leurs limites, comme l'indique l'indice de sécurité sanitaire mondiale en 2019, auront du mal à faire face à un danger réel et évident qui menace désormais notre existence collective.

Il faut être en vie pour rembourser ses dettes.

Certes, les sanctions sont efficaces contre les économies, mais elles le sont moins contre le virus. Si les pays sous sanctions sont incapables de riposter et de fournir des soins vitaux à leurs citoyens ou de les protéger, alors le virus « sanctionnera » bientôt le monde.

Dans ma langue, le yoruba, il y a un adage qui dit : «

Faites attention quand vous lancez des pierres sur un marché à ciel ouvert. Elles pourraient atteindre un membre de votre famille ».

C'est pourquoi je soutiens résolument l'appel lancé par le Secrétaire général des Nations unies en faveur de la suspension de la dette des pays à faible revenu en ces temps d'incertitude et de mutation rapide. ?

Mais j'appelle à des actions encore plus audacieuses, et ce pour plusieurs raisons.

Premièrement, les économies des pays en développement, malgré des années de grands progrès, restent extrêmement fragiles et mal préparées pour affronter cette pandémie. Elles risquent davantage de sombrer sous les lourdes pressions budgétaires qu'elles subissent aujourd'hui avec le coronavirus.

Deuxièmement, bon nombre de pays africains tirent leurs recettes d'exportation des produits de base. L'effondrement des prix du pétrole a plongé les économies africaines dans la détresse. Selon les Perspectives économiques en Afrique 2020 du Groupe de la Banque africaine de développement, ces économies ne sont tout simplement pas en mesure de répondre à leurs engagements budgétaires qui ont été établis sur la base des prix du pétrole en vigueur avant l'épidémie de coronavirus.

L'impact a été immédiat dans le secteur du pétrole et du gaz, comme l'a noté une récente analyse de CNN.

Dans le contexte actuel, nous devons nous attendre à une pénurie aiguë d'acheteurs qui, pour des raisons compréhensibles, réaffecteront les ressources à la lutte contre la pandémie de Covid-19. Quant aux pays africains, dont la principale source de revenus est le tourisme, ils sont aussi financièrement à l'étroit. Troisièmement, alors que les pays riches disposent de réserves, comme le prouvent les milliers de milliards de dollars de relance budgétaire, les pays en développement n'ont pas de moyens d'action du fait de leurs ressources limitées.

La réalité est la suivante : si nous ne vainquons pas collectivement le coronavirus en Afrique, nous ne le vainquons nulle part ailleurs dans le monde. Il s'agit d'un défi existentiel qui exige que tout le monde soit sur le pont. Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons être les gardiens de nos frères et sœurs. A travers le monde, les pays qui sont à un stade plus avancé de l'épidémie annoncent des mesures d'allègement de trésorerie, de restructuration de la dette, de moratoire sur le remboursement des prêts, d'assouplissement des normes réglementaires et des initiatives.

Aux Etats-Unis, une enveloppe de plus de 2 000 milliards de dollars a déjà été annoncée, ainsi qu'une

réduction des taux d'intérêt débiteurs de la Réserve fédérale et un apport de liquidités pour maintenir les marchés en activité. En Europe, les économies les plus vastes ont annoncé des mesures de relance de plus de 1 000 milliards d'euros. Et des mesures encore plus importantes sont attendues.

Alors que les pays développés mettent en place des programmes pour compenser les pertes de salaire des travailleurs qui restent chez eux pour cause de distanciation sociale, un autre problème est apparu : la distanciation budgétaire.

Réfléchissez un instant à ce que cela signifie pour l'Afrique.

Selon la Banque africaine de développement, la COVID-19 pourrait entraîner une baisse du PIB, allant de 22,1 milliards d'USD dans le scénario de référence, à 88,3 milliards d'USD dans le scénario catastrophe, soit une contraction des prévisions du PIB pour 2020 de 0,7 à 2,8 points de pourcentage en 2020. Si la situation actuelle persiste, l'Afrique pourrait même tomber en récession cette année. Le choc de la COVID-19 réduira davantage la marge de manœuvre budgétaire du continent, étant donné que les déficits budgétaires devraient se creuser de 3,5 à 4,9 points de pourcentage et augmenter le déficit de financement de l'Afrique de 110 à 154 milliards d'USD supplémentaires en 2020.

Les estimations de la Banque indiquent que la dette publique totale de l'Afrique pourrait augmenter, selon le scénario de base, de 1860 milliards d'USD en fin 2019 à plus de 2000 milliards d'USD en 2020, contre une prévision de 1900 milliards d'USD dans un scénario sans pandémie. Selon un rapport établi par la Banque au mois de mars 2020, ces chiffres devraient atteindre 2?100 milliards d'USD en 2020 dans le scénario catastrophe.

Il est donc temps de prendre des mesures audacieuses. Nous devons reporter temporairement le remboursement de la dette contractée auprès des banques multilatérales de développement et des institutions financières internationales. Une des solutions est le reprofilage des prêts, qui permettrait d'offrir aux pays une marge de manœuvre budgétaire pour faire face à cette crise.

Cela signifie que le remboursement du principal des prêts contractés auprès des institutions financières internationales en 2020 pourrait être reporté. J'en appelle, non pas à l'annulation de la dette, mais à un moratoire temporaire. Les mesures qui fonctionnent dans le cadre de la dette bilatérale et commerciale doivent pouvoir fonctionner dans le cadre de la dette multilatérale.



Ainsi, nous éviterons les aléas moraux et les agences de notation seront moins enclines à pénaliser une institution en fonction du risque potentiel qu'elle représente au regard de son statut de créancier privilégié. ? Le monde devrait être tourné vers des solutions d'entraide et de solidarité, car un risque pour l'un est un risque pour tous. Il n'y a pas un coronavirus pour les pays développés et un coronavirus pour les pays en développement et les pays surendettés. Nous sommes tous dans le même bateau. Les institutions financières multilatérales et bilatérales doivent collaborer avec les créanciers commerciaux en Afrique, notamment pour reporter les paiements des prêts et donner à l'Afrique la marge de manœuvre budgétaire dont elle a besoin. Nous sommes prêts à soutenir l'Afrique à court et à long termes. Nous sommes prêts à déployer jusqu'à 50 milliards de dollars sur cinq ans dans des projets visant à aider l'Afrique à faire face aux coûts d'ajustement qu'elle devra supporter pour faire face aux répercussions de la Covid-19, bien après le passage de la tempête actuelle.

Mais un soutien plus important sera nécessaire. Levons toutes les sanctions, pour l'instant. Même en temps de guerre, les cessez-le-feu sont appliqués pour des raisons humanitaires. Dans de telles situations, il y a un temps d'arrêt pour permettre aux secours d'atteindre les populations touchées. Le nouveau coronavirus est une guerre contre nous tous. Toutes les vies comptent. C'est la raison pour laquelle nous devons éviter toute distanciation budgétaire en ce moment. Prévenir vaut mieux que guérir.

La distanciation sociale est un impératif aujourd'hui. La distanciation budgétaire ne l'est pas.

Mécanisation de l'agriculture : Le Togo change de paradigme

Le Togo a multiplié ces dernières années une pléthore de projets et initiatives pour assurer la mécanisation de son agriculture. Les résultats engrangés ne sont pas décevants, mais face à l'immensité des besoins, le pays compte changer de stratégies, ou plutôt de paradigme, pour utiliser les propos du ministre Noel Bataka en charge de l'agriculture, dans une récente interview qu'il a accordée à nos confrères du site 54etats.com.

« Le Togo a changé de paradigme... Il s'agit de créer les conditions pour l'opérateur privé qui veut développer la mécanisation et qui peut le faire, en structurant les petits producteurs en coopératives. Le gouvernement crée un marché solvable à travers la structuration des producteurs. C'est un marché gagnant pour les producteurs qui peuvent ainsi rembourser leurs équipements », a expliqué le ministre.

Dans cette perspective déclinée par le ministre, plusieurs entreprises du privé se sont déjà positionnées pour traduire dans le concret l'ambition du gouvernement. Entre autres, KFB Group, la société Ferme Agricole Maxime (FAM). KFB Group, à travers le MIFA S.A, propose aux jeunes entrepreneurs agricoles, de 21 à 41 ans, un accompagnement pour l'acquisition de machines agricoles



et accessoires. FAM est présente sur le marché avec des outils innovants grâce à son partenaire TÜMOSAN, entreprise turque spécialisée dans la fabrication des machines agricoles. FAM intervient dans la vente, le montage et la réparation des machines agricoles, notamment tracteurs, silos, séchoirs à céréales, batteuses, remorques, pulvérisateurs à moteur, chariots à disque, girobroyeurs, semoirs, herses à disque, cultivatrices, citernes agricoles, charrues à disque et accessoires.

Bien avant le changement de paradigme, pour la mécanisation, le Togo avait engagé des initiatives soutenues par la Direction de l'aménagement, de l'équipement et de la mécanisation agricole (DAEMA), la Délégation à l'organisation du secteur Informel (DOSI), et des projets comme le PDPRK (Projet et de développement de la production rizicole de la région de la Kara) et le PDRI MO (Projet de développement rural intégré de la plaine du Mô).

Togo Covid 19

Message important du ministre Trimua christian

Bonsoir chers frères et sœurs, pour votre parfaite information, le bouclage concerne TOUTES les PREFECTURES du Togo. On ne peut pas circuler entre les préfectures, c'est-à-dire aller d'une préfecture à une autre. Mais on peut circuler à l'intérieur d'une même préfecture. Quand on parle de Lomé, on entend le Grand Lomé, c'est-à-dire les préfectures du Golfe et d'Agooe-Nyivé réunies. La boucle est donc la boucle extérieure aux deux préfectures. On peut donc aller de Baguida à Adetikope, ou du bord de mer à Légbassito par exemple, sans problème. Cette mesure vise à rompre la chaîne de contamination et à éviter que des porteurs sains de Lomé ou d'ailleurs aillent contaminer les populations de la Binah. Cette mesure fera l'objet d'une application stricte, même si quelques exceptions liées notamment aux évacuations sanitaires ou aux agents de sécurité pourront être organisées. Le PR a dit "Aucun écart ne sera toléré". "La même chose pour les débits de boissons qui ne peuvent faire que de la vente à emporter. Ils ne peuvent plus accueillir du public sur place. Ça veut dire plus de chaises ni de tables. Vous achetez pour aller boire chez vous à la maison. De grâce, mes frères et sœurs, ne transformons pas nos domiciles en bars privés où on se retrouve, on commande au bar et on se regroupe à la maison entre amis pour boire. La même chose pour les vendeuses de tchoukoutou. Le problème, ce n'est

pas le bar, ni la vendeuse, le problème c'est le regroupement. Chaque fois que nous sommes ensemble le risque de contamination est élevé. Ne nous rendons plus visite dans les maisons. Rappelez vous que lorsque vous donnez une chaise ou un fauteuil à quelqu'un en s'asseyant ou en se levant, il va s'appuyer sur les rebords de la chaise ou sur les accoudoirs du fauteuil. Nous n'avons pas le réflexe de nettoyer la chaise ou le fauteuil au départ du visiteur. Les suivants ou vous-même dès que vous vous asseyez, s'il y avait une contamination, vous la prenez. "Il est également interdit de remorquer un passager à moto. Les zemidjans sont interdits. Vous devez être seul sur votre moto. Pardon mes frères et sœurs, c'est difficile, mais respectons ça. Sinon vous serez malades. Le passager s'agrippe au pilote de la moto et se colle à lui. Il prendra le virus du pilote et déposera son virus sur les habits du pilote. Le vent ramène derrière les sécrétions du

pilote surtout s'il n'a pas de bavette. C'est le passager qui prendra tout sur son visage et donc le virus aussi. "Dans les transports en commun, respectons la règle suivante : "Un véhicule de 5 places ne peut prendre que 3 passagers + le chauffeur = 4 " - Un véhicule de 9 places ne peut prendre que 5 passagers + le chauffeur = 6 " - Un véhicule de 15 places ne peut prendre que 8 passagers + le chauffeur = 9. "Les bus Sotral de Lomé 95 places ne peuvent prendre que 30 passagers + le chauffeur = 31. "C'est pour respecter les écarts entre les personnes dans le véhicule. Tous doivent avoir leurs bavettes ou au moins éviter de parler. C'est valable pour les véhicules personnels également. Lorsque le véhicule est plein, de grâce, ne montez pas. Ceux qui ont banalisé ces règles sont aujourd'hui malades. Finalement, il est peut-être préférable de circuler à pied quand on le peut plus qu'en voiture. Non seulement vous ferez du sport, mais surtout vous ne vous collerez à personne. Bon courage!!!

PREVENTION COVID 19

Il n'existe actuellement aucun vaccin contre la maladie à coronavirus (COVID-19). Vous pouvez réduire le risque de contracter l'infection si:

- vous vous nettoyez fréquemment les mains avec un produit hydroalcoolique ou à l'eau et au savon
- vous vous couvrez le nez et la bouche avec un mouchoir ou le creux du coude quand vous toussiez ou éternuez
- vous évitez les contacts étroits (à moins de 1 mètre ou 3 pieds) avec toute personne ayant des symptômes de rhume banal ou d'état grippal
- vous portez une bavette (masque).

Transformation agricole : le Togo mise sur le dessouchage de 500.000 hectares



Le dessouchage est une technique qui consiste à extraire les racines et la souche de l'arbre avant d'aplanir le terrain, afin de faciliter la mécanisation de l'agriculture grâce à l'élimination des restes des arbres se trouvant sur les surfaces emblavées. Cette technique très prisée dans bien de pays africains a convaincu les autorités togolaises qui s'engagent à subventionner le dessouchage de 500.000 hectares de terres cultivables. Une ambition que le gouvernement compte concrétiser à travers le Plan d'urgence de transformation agricole. Ce plan prévoit la modernisation des techniques productives et transformatrices pour les communautés rurales à travers l'accélération et le renforcement de la mécanisation ainsi que la mise en place des aménagements hydro-agricoles. Le choix est porté sur la technique de dessouchage suite aux difficultés rencontrées par les

programmes de motorisation de l'agriculture.

L'utilisation des 500.000 hectares sera optimisée par le développement des chaînes de valeur porteuses afin de créer 390.000 emplois (150.000 emplois directs et 240.000 emplois indirects). Elle permettra également de tripler non seulement le revenu des producteurs, mais aussi de créer au moins 2.000 entreprises agricoles. Au bout de la chaîne, 50.000 femmes seront formées et organisées dans la commercialisation des produits agricoles.

Rappelons que l'agriculture représente au Togo plus de 40% du Produit intérieur brut (PIB) et occupe près de 65% de la population active pour une superficie cultivable évaluée à 3,6 millions d'hectares, soit 60% de la superficie globale du pays, dont 41% sont emblavées (1,4 millions d'hectares).

COVID-19/ Accès sans difficulté aux différents intrants agricoles

La pandémie du Covid 19 affole le monde entier et sème la panique dans tous les secteurs vitaux. L'une des conséquences majeures reste la perturbation des activités socioéconomiques. Le secteur agricole n'est pas épargné, mais le gouvernement togolais met les bouchées doubles pour relever tous les défis qui s'imposent pour maintenir tous les leviers de l'agriculture au beau fixe. Compte tenu de la restriction dans les domaines de transport à l'international, la question de la disponibilité des intrants agricoles a commencé par tarauder les esprits. Ce qui a motivé une prompt réaction du gouvernement.

D'après un communiqué rendu public le 1er Avril 2020 par Koutéra

Bataka, ministre de l'Agriculture, de la production animale et halieutique, « le gouvernement rassure les différents acteurs des chaînes de valeur agricole que des dispositions sont prises afin qu'ils aient un accès adéquat aux différents intrants agricoles sans perturbation majeure du circuit de distribution ».

M. Bataka a donc convié tous les acteurs des chaînes de valeur agricole à se rapprocher de services techniques au niveau déconcentré ou de l'administration centrale de son département ministériel, « pour toutes les préoccupations qu'ils auraient afin que des solutions appropriées leurs soient trouvées pour faciliter le bon déroulement de leurs activités ».

Tester un vaccin contre le Covid-19 «en Afrique»

Le médecin et le chercheur s'excusent, un député français saisit la justice

Le médecin parisien Jean-Paul Miraa avait suggéré cette piste pour lutter contre la pandémie. Il serait depuis menacé de mort, y compris par téléphone.

L'affaire a pris une telle dimension que plusieurs personnalités médiatiques africaines, à l'instar de l'ancienne star du foot Didier Drogba, s'en sont ouvertement émues. Le chercheur et le médecin incriminés pour des propos polémiques tenus mercredi sur LCI ont présenté tour à tour leurs excuses, ce vendredi. Menacé de mort, le second a porté plainte.

Dans cette séquence, Jean-Paul Mira, chef de service de médecine intensive et réanimation à l'hôpital Cochin, interroge Camille Locht, directeur de recherche à l'Inserm à Lille, sur l'opportunité de tester un vaccin contre le Covid-19 en Afrique, « où il n'y a pas de masques, pas de traitement, pas de réanimation ». « Vous avez raison », répond le chercheur. Après avoir critiqué une « vidéo tronquée » et des «

interprétations erronées sur les réseaux sociaux », l'Inserm a précisé vendredi soir que « les conditions dans lesquelles cette interview a été menée n'ont pas permis (à Camille Locht) de réagir correctement ». « Il s'en excuse et tient à préciser qu'il n'a tenu aucun propos raciste », assure l'institut.

« **Excuses les plus sincères** » Dans un communiqué de l'AP-HP, Jean-Paul Mira présente également ses « excuses les plus sincères » à « celles et à ceux qui ont été heurtés, choqués, qui se sont sentis insultés par des propos que j'ai maladroitement prononcés sur LCI cette semaine ».

« Depuis hier, (le médecin) subit ainsi que sa famille des menaces de mort réitérées et très inquiétantes. Il a été contraint de déposer plainte » pour « menaces de mort » sur personnel soignant et « appels téléphoniques malveillants », indiquent ses avocats, Me Gabriel Dumenil et Marc Bailly. De son



côté, l'AP-HP « prend acte de ces regrets et condamne toute prise de position qui, à tort ou à raison, pourrait être interprétée comme péjorative vis-à-vis de pays africains ».

Des suites judiciaires Les excuses publiques de ces messieurs n'auront pas suffi à casser la colère de toute la communauté indignée. Ces

propos tenus sont "à la fois injurieux et discriminatoires, et caractérisent donc deux délits à caractère racial", estime M'jid El Guerrab, député (ex-LREM) des Français du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest.

Ce dernier a annoncé samedi 4 avril qu'il saisisait le procureur de Paris afin qu'une suite judiciaire soit réservée à l'affaire. L'élus "ne pouvait demeurer sans

réagir face à cette entorse au pacte républicain" alors que les deux spécialistes ont selon lui formulé "une invitation, voire une exhortation, à un traitement différencié en fonction de l'origine". De son côté, l'association française SOS Racisme a saisi le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

Avec le parisien

CONFINEMENT ET LECTURE

Le secret du curé Alphonse KAKOU

Une nouvelle de Bernard Wella

La paroisse était calme comme les heures ordinaires, surtout, quand les messes n'étaient pas dites. Quelques enfants de chœur, tirés au sort, entretenaient la vaste cour. Des arbres, plantés en rang d'oignon, peuplaient le côté gauche de l'enceinte. La grosse cloche à la tête d'un cochet, suspendue au-dessus du toit de la gothique église semblait regarder vers le couchant. Quelques femmes, membres d'un groupe charismatique, assises sur des bancs, sous un hangar, débattaient tranquillement. L'on peut apercevoir une belle verdure dans laquelle se trouve la grotte mariale de la paroisse.

La grande croix, accrochée à l'entrée de l'église, luit, grâce aux vifs rayons que l'astre du jour envoyait. La grande montre de la gothique église sonnait trois heures. C'est le soir qui tombait.

Loin, sous un tamarinier, un longiligne homme, l'air tranquille, dans une chaise blanche fixait ses yeux dans un bouquin à la couverture rouge. L'homme à la taille d'un mannequin ne quittait pas des yeux les pages du bouquin. Indifférent aux manifestations de l'enceinte, aux chants répétés d'une tourterelle ou d'un moineau, feignant d'ignorer la réunion paisible des dames et les travaux des enfants de chœur, ne remarquant pas la luisance de la croix, l'homme se laissait plonger dans l'univers poétique et spirituel du livre. Cet homme était le prêtre de l'église NOTRE DAME DES PITIES, l'une des plus grandes églises de Benville, sinon la plus grande. Alphonse KAKOU était son nom et il était le curé de la réputée église.

Un moment, il ferma le bouquin, l'air pensif, regardait vers le levant puis replongea ses yeux dans le livre. Le curé se délectait de Gaspard de la Nuit, un recueil de poèmes d'Aloysius Bertrand. D'un coup brusque, il se leva, gardant toujours son air pensif et se dirigea vers le presbytère.

Né dans une famille appartenant à la noblesse benvilloise, d'un père Garde des Sceaux et d'une mère enseignante, Alphonse Kakou est l'aîné d'une famille de six enfants, trois garçons et trois filles. Rejoignant le séminaire après sa brillante obtention du brevet d'études du premier cycle, l'excellentissime élève attirait l'admiration de ses professeurs. Pourvu d'une culture vaste et diversifiée, il excellait dans toutes les matières et surpassait d'une manière incroyable ses camarades. Le baccalauréat, il l'a décroché sans coup férir. Les études

supérieures ont été inférieures au fils des KAKOU. Il écrasa toutes les épreuves qu'elles soient philosophiques, théologiques, philologiques etc. Vu le parcours élogieux et épique du jeune homme, la consécration à la prêtrise fut facilement approuvée. Le doyen de l'évêché du pays, Monseigneur RODJOH, connu pour son don prémonitoire, lui prophétisait le Vatican en robe de cardinal dans les années à venir, en vantant la brillante connaissance des écritures saintes du jeune Alphonse. Il récitait aisément les psaumes de la Bible

comme l'élève traditionnel récite les fables de La Fontaine. En dehors de la Sainte Bible, il maîtrisait le Saint Coran, les mythologies qu'elles soient gréco-romaines, perses, scandinaves voire aztèques ; les livres anglicans, les thèses de Luther autrefois interdites par l'église romaine, les plus vieux textes de l'Inde antique, les écrits bouddhiques, bref les plus grands érudits qui ont illustré cette machine ronde grâce à leur virtuosité et leur pensée. Ses premières années comme prêtre furent un succès. Il débuta dans une petite paroisse où

il fut très aimé des fidèles. Il écoutait tout le monde et était très courtois. Pour récompenser sons sens de l'altruisme et du devoir, on l'affecta à la grande église de Notre Dame des Pités.

Le père Kakou rentra dans son presbytère, fit une courte prière et rejoignit sa chambre afin de se préparer pour les confessions. Il mit sa robe et son écharpe, rangea Aloysius Bertrand dans sa bibliothèque et quelques minutes plus tard, il reçut les fidèles venant confesser leurs péchés.

A suivre

Les prix des produits pétroliers en baisse



Depuis hier, les prix des produits pétroliers sont en baisse au Togo. Quelques jours avant, cette modification des prix à la pompe a été promise par le ministre en charge du commerce, Kodjo Adedze. Ainsi donc, conformément à une note du comité de suivi des fluctuations des prix des produits pétroliers, le litre du Super, précédemment fixé à 564 francs passe à 508 francs, soit une

réduction de 56 francs. Le gasoil est vendu à 537 f, contre 567. Le mélange deux temps (609f) et le pétrole lampant (459f) connaissent également une baisse. Précisons que cette chute de prix ne concerne pas le gaz à butane. Les bouteilles de 12,5Kg et de 6 kg de gaz à butane seront toujours livrés à 6500 F et à 3120F.

Papson Moutité en prison : le masque du chantre tombé

B. WELLA

Interpellé par la brigade anticriminelle de Djidjolé dans la journée du samedi 04 avril dernier, l'artiste togolais Papson Moutité sera inculpé pour divers chefs d'accusation et déposé à la prison civile de Lomé le lundi 06 avril.

Abus et violences sexuels, pornographie, usurpation d'identité, escroquerie, trafic d'influence, sextape et atteintes aux mœurs, la liste des infractions reprochées à Papson Moutité est longue. Les victimes de ses crimes sexuels ne sont autres que ses collaboratrices, qui ont livré à la police des témoignages les plus horripilants. Ce maniaque sexuel dissimulé dans les plis d'un chantre a plusieurs fois fait parler de lui dans des affaires à scandale relayées par



la presse togolaise. Mais il arrive toujours à s'en sortir on ne sait par quel subterfuge. Se sentant intouchable, il prend plaisir à multiplier les actes condamnables.

Avec cet emprisonnement, est-ce véritablement la fin de l'aventure d'un criminel "hors-la-loi"?



LE TÉLÉTRAVAIL C'EST SIMPLE AVEC TOGOCOM !



Togocom vous accompagne et vous propose des solutions adaptées à vos besoins pour continuer à travailler où que vous soyez.



Restez connecté à vos contenus, vos outils, votre équipe, vos partenaires nationaux et internationaux.

Togocom met à votre disposition l'Internet Très Haut Débit avec la Fibre Optique ou la 4G+ qui vous permet de poursuivre vos activités professionnelles (visioconférence via Zoom, Polycom, Skype Entreprise... transferts de fichiers lourds avec Dropbox, Wetransfer, Google Docs, traitement de données, Cloud Services ...) à domicile que ce soit à Lomé ou l'intérieur du pays.

De plus, grâce à la fonction Hot Spot Wifi des Terminaux 4G Togocom, vos équipes peuvent créer leurs réseaux Wifi où qu'elles soient et rester connectées.



Gardez le contact avec votre équipe et vos partenaires 24h sur 24 et 7j sur 7.

Togocom couvre 85% de la population, vos équipes sont joignables partout et à tout moment. Découvrez nos offres (flotte, forfaits) et personnalisez-les à la demande suivant vos besoins.



Gérez vos flux financiers où que vous soyez avec TMoney.

Que vous ayez besoin de payer vos fournisseurs, le salaire de vos collaborateurs, vos factures, vos impôts ou d'encaisser vos paiements, TMoney répond à tous vos besoins sans que vous ayez à vous déplacer ou à manipuler de l'argent en espèces. Une interface digitale Web vous permet de réaliser vos transactions en ligne et par batch.

Avec TMoney, réalisez des transactions sécurisées. TMoney vous assure ainsi la disponibilité de votre argent partout et à tout moment.

Éviter l'usage du cash, c'est éviter la contamination et freiner la propagation du COVID-19.

Nous sommes à votre disposition, contactez votre conseiller client ou écrivez-nous :

teletravail@togotelecom.tg

teletravail@togocom.tg

teletravail@togocel.tg



Togocel

Tgtmng



Togocel_tg

Togotelecom1

togocel.tg

togotelecom.tg

SYMPHONIE

Récépissé N°0445/12/01/2012

Siège Social: Sanguera, non loin de l'église catholique Assiko

Edité par l'Agence de communication Sympho Vision

Contacts: 90 38 36 16 / symphonie2012@outlook.com

Directeur de Publication

Yves GALLEY

90 38 36 16 / 99 66 94 91

Rédaction

Elyas PADABADI
Wella Bernard

Idrissou Faisal
Broohm Ani

Direction commerciale: Djibril Assana

Distribution: Idris Koura Mola

Directeur Artistique: René Togan

Imprimerie: Groupe de presse L'Union

Tirage : 2000 exemplaires